

## CAPA 27 avril 2026



Alors que les conditions de travail des collègues se dégradent encore un peu plus, l'administration a pris une série de décisions qui vont dans le mauvais sens.

Les collègues doivent faire face, seuls, à des frais de transport pour se rendre à leur travail en augmentation très importante. Pour les plus petits revenus, la situation est intenable. Pour les autres c'est encore leur niveau de vie qui est grevé, alors que notre employeur n'a rien décidé pour remédier à la situation.

D'autres collègues doivent utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer dans le cadre de leur travail. Les indemnités kilométriques doivent être revalorisées sous peine de ne plus pouvoir assurer ces missions déjà rendues difficiles par le manque de moyens.

La situation est tellement critique que certains collègues se demandent si cela vaut encore la coup d'aller travailler. Le télétravail doit être davantage proposé quand c'est possible. Rappelons que les enseignants ne sont pas considéré comme étant en télétravail alors qu'ils passent 50 % de leur temps à travailler à la maison. Ils ne bénéficient donc pas de l'indemnité afférente.

Nous demandons donc une revalorisation des remboursements kilométriques professionnels ainsi que la reconnaissance du télétravail pour les collègues enseignants.

De plus l'application DT Chorus, peu facile à utiliser, décourage de nombreux collègues de faire leur remboursements. Nous demandons donc l'utilisation d'une application plus ergonomique et l'automatisation de certains remboursements quand la liste d'émargement témoigne de la présence des collègues.

Pendant ce temps, l'administration prend des décisions ubuesques, comme la mise en place de ce nouveau concours général des collèges, que personne n'a demandé.

La CFDT Éducation le conteste, pour toutes les raisons pédagogiques imaginables, et demande à l'administration le coût estimé pour sa mise en place, alors que nombre d'établissements voient leur dotation baisser, pour faire des économies, destinées à d'autres fins.

Les lycéens, inquiets pour leur avenir, sont venus rejoindre certains cortèges lors des manifestations récentes, concernant la baisse des moyens inquiétante et injustifiée dans les lycées de l'académie. Nous dénonçons le comportement du Dasen 13 qui a dépassé toutes les limites en photographiant certains élèves puis en faisant un courrier

d'alerte à leurs parents, pour manque d'assiduité, après avoir demandé aux chefs d'établissement d'identifier leurs élèves sur les images. Ce comportement est scandaleux et mérite une réaction sans ambiguïté du Rectorat.

Concernant les sujets qui nous intéressent aujourd'hui, nous réitérons notre demande au sujet de la mobilisation du CPF la même année que le CFP, afin de financer une partie de la formation.

Il est à noter une baisse importante dans le nombre de demandes depuis plusieurs années. Nous rappelons que le congé de formation a un coût non négligeable pour les agents qui le choisissent, qui est de plus en plus difficile à supporter. Il ne doit pas être réservé à ceux qui peuvent se le permettre financièrement.

Dans le 13, nous avons été alertés par des collègues n'ayant pas eu d'accord pour leur TP alors qu'ils étaient déjà en retraite progressive (depuis 1 an ou 2). Après un recours, leur situation a pu être corrigée par le Rectorat que nous remercions. Nous demandons à ce que des consignes claires puissent être données à l'avenir dans les Dsden pour éviter ce stress inutile.

Les droits accordés aux agents ne sont pas si faciles à mettre en œuvre dans les conditions actuelles. D'un côté l'administration supprime des postes et ne fait pas le plein aux différents concours et d'un autre côté elle doit refuser des demandes relatives à des droits, justifiés par des raisons de santé, familiales ou de projet individuel qui sont tout à fait légitimes, pour des questions de remplacement.

Enfin nous souhaiterions être destinataires de la liste des personnels de l'académie car cela n'a pas été fait et que nos demandes sont restées sans réponse depuis le mois d'octobre.